

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
193<sup>e</sup> année  
2 février 2017  
n° 5 / 7718<sup>e</sup>  
pages 209 à 288



## CHRONIQUE / Discrimination

Le droit de la non-discrimination,  
une nouvelle discipline en droit privé ?

> Marie Mercat-Bruns

224

## ÉDITORIAL

209 Éloge, de nouveau, de la sobriété, *Jacques Moury*

## ACTUALITÉS

213 Déclaration de créances: créance de restitution du mandat d'une agence immobilière  
215 GPA (respect de la vie privée): prise en charge de l'enfant par les services sociaux

## POINT DE VUE

222 Faut-il réécrire les articles 1832 et 1833 du code civil?, *Alain Couret*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

231 **Chronique:** Aperçu critique de la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France, *Karine Parrot*.

### Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation:

235 Chambre sociale, *Fanélie Ducloz, Philippe Flores, Françoise Salomon, Emmanuelle Wurtz et Nathalie Sabotier*

245 Chambre criminelle, *Géraldine Guého, Lionel Ascensi, Elisabeth Pichon, Benoît Laurent et Gildas Barbier*

261 **Panorama:** Droit des étrangers et de la nationalité, *Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot*

275 **Notes:** Les perquisitions administratives ou la chambre criminelle de la Cour de cassation contre tous, *note sous Crim. 13 déc. 2016, Jean Pradel*

279 De la géolocalisation, *note sous Crim. 2 nov. 2016, Jean-Luc Lennon*

282 Les mystères de la « SCOPIC clause » ou comment ne pas déroger à une convention internationale pourtant supplétive, *note sous Com. 14 juin 2016, Philippe Delebecque et Jean Arié Lévy*

## ENTRETIEN

288 Anne Maréchal - La transaction de l'Autorité des marchés financiers: un premier bilan très positif

DAJLOZ



Version numérique incluse\*



321705



9 782243 217056

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Étranger: 606 € HT

Prix au numéro: 24 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Février 2017

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Jacques Moury

209

Éloge, de nouveau,  
de la sobriété

## ACTUALITÉS

212

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Cession de créance (garantie de la caution):  
demande préalable faite au débiteur,  
*Com. 18 janv. 2017*

#### Consommation

Crédit immobilier (prêt-relais): sort des  
intérêts après l'échéance, *Com. 18 janv. 2017*

Cautionnement (proportionnalité):  
appréciation de la capacité contributive,

*Com. 18 janv. 2017*

Cautionnement (mention): montant à la fois  
en chiffres et en lettres, *Com. 18 janv. 2017*

#### Entreprise en difficulté

Déclaration de créances: créance de  
restitution du mandant d'une agence  
immobilière, *Com. 18 janv. 2017*

#### Fiscalité

Impôt sur les sociétés (dépenses de  
recherche): constitutionnalité du crédit  
d'impôt, *Cons. const., 27 janv. 2017*

214

### DROIT CIVIL

#### Famille-Personne-Succession

Séparation de biens (créance entre époux):  
financement d'une soule et profit subsistant,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 18 janv. 2017*

214

### DROIT IMMOBILIER

#### Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (ouvrage): conduite  
métallique d'acheminement d'eau,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 19 janv. 2017*

215

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

GPA (respect de la vie privée): prise en  
charge de l'enfant par les services sociaux,  
*CEDH 24 janv. 2017*

216

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Légitime défense: condition de  
proportionnalité et indifférence du résultat  
de l'action, *Crim. 17 janv. 2017*

Personnes détenues (interdiction de  
communication): inconstitutionnalité du  
régime, *Cons. const., 24 janv. 2017*

Escroquerie (fausse qualité): président d'une  
association en liquidation, *Crim. 18 janv. 2017*

#### Procédure pénale

Loi égalité et citoyenneté: Invalidation de  
plusieurs mesures pénales

Contrôles d'identités (étrangers):

constitutionnalité sous réserves du régime,  
*Cons. const., 24 janv. 2017*

Chambre d'instruction (débat): condition de  
l'audition d'une personne mise en cause,  
*Crim. 18 janv. 2017*

218

### DROIT PUBLIC

#### Environnement

Déchet (détenteur): placement sous scellés  
d'un aéronef par l'État, *Civ. 3<sup>e</sup>, 19 janv. 2017*

Obligation de reprise des déchets:

constitutionnalité du régime,  
*Cons. const., 17 janv. 2017*

Autorisation environnementale: publication

d'une ordonnance et de deux décrets

220

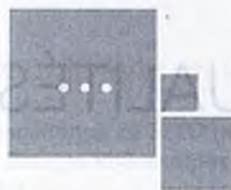
### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Prime de partage des bénéfices: versement  
par une société appartenant à un groupe,  
*Soc. 18 janv. 2017*

Enseignement catholique: représentation aux  
commissions académiques de l'emploi,  
*Soc. 18 janv. 2017*

Procédure prud'homale: déclaration d'appel  
par le réseau privé virtuel avocat,  
*Soc. 18 janv. 2017*



## POINT DE VUE

222 Faut-il réécrire les articles 1832 et 1833 du code civil?  
par Alain Couret



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

224 Le droit de la non-discrimination,  
une nouvelle discipline en droit privé?  
par Marie Mercat-Bruns

231 Aperçu critique de la loi du 7 mars 2016  
relative au droit des étrangers en France  
par Karine Parrot

### CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

235 Chambre sociale  
par Fanélie Ducloz, Philippe Flores,  
Françoise Salomon, Emmanuelle Wurtz  
et Nathalie Sabotier

245 Chambre criminelle  
par Géraldine Guého, Lionel Ascensi,  
Elisabeth Pichon, Benoît Laurent  
et Gildas Barbier

### PANORAMA

261 Droit des étrangers et de la nationalité  
décembre 2015 - décembre 2016  
par Olivera Boskovic, Sabine Corneloup,  
Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert  
et Karine Parrot

### NOTES

275 Les perquisitions administratives ou la chambre criminelle  
de la Cour de cassation contre tous,  
note sous *Crim.* 13 déc. 2016  
par Jean Pradel

279 De la géolocalisation, note sous *Crim.* 2 nov. 2016  
par Jean-Luc Lennon

282 Les mystères de la « SCOPIC clause » ou comment ne  
pas déroger à une convention internationale pourtant  
supplétive, note sous *Com.* 14 juin 2016  
par Philippe Delebecq et Jean Arié Lévy



## ENTRETIEN

288 Anne Maréchal - La transaction de l'Autorité  
des marchés financiers: un premier bilan très positif

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également  
votre revue numérique  
sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)